

APPEL À PARTICIPATION

TUTORAT ADMINISTRATEURS(TRICES) DE COMPAGNIES THÉÂTRALES

Un dispositif d'accompagnement des administrateurs(trices) pour :

- définir le rôle de l'administrateur dans une compagnie et interroger le binôme formé avec l'artiste
- questionner son positionnement professionnel et prendre du recul sur son métier
- partager et échanger avec ses pairs
- développer sa méthodologie et ses outils
- approfondir les problématiques spécifiques au projet d'une compagnie
- interroger le développement de la compagnie et son inscription dans un réseau professionnel.

Objectifs

La vie professionnelle des administrateurs(trices) soulève des enjeux complexes, de natures différentes, dans un contexte économique fragilisé et dans un secteur en pleine mutation. Les administrateurs(trices), souvent isolé(e)s, sont amené(e)s à se questionner sur leur positionnement dans la relation aux artistes, aux institutions, aux responsables de programmation, tout en étant sollicité(e)s sur un éventail de compétences de plus en plus large, parfois difficile à réunir.

C'est face à ces constats que ce dispositif d'accompagnement est proposé pour la troisième année par Arcadi et le Centre national du Théâtre. Mené par Antenne Vitesse (Laure Felix, Juliette Roëls et Nathalie Untersinger) sur les saisons 2009/2010 et 2011/2012, il sera à nouveau animé en 2013 par Nathalie Untersinger, administratrice de production, rejointe par Frédérique Payn, chargée de production et de diffusion.

À la différence d'une formation, le tutorat propose un ancrage professionnel et participatif, basé sur le partage et le transfert d'expériences. Il s'agit d'un espace d'interrogation, de partage et de confrontation entre pairs associant administrateurs et metteur(e)s en scène.

Public concerné

- Métier : professionnels salariés (tout type de contrat de travail) occupant la fonction d'administrateur(trice) ou chargé(e) de production dans une ou plusieurs compagnies théâtrales franciliennes (théâtre textuel ou non textuel, théâtre de marionnettes, théâtre d'objet, etc).
- Expérience : un an d'expérience minimum dans cette fonction.

Cadre et déroulement

• Le tutorat propose un espace d'échanges et de partage de pratiques, dans un cadre neutre, bienveillant et confidentiel. Participer à ce dispositif implique investissement et disponibilité de la part de tous les participants. La proactivité, le goût du travail en groupe sont également requis.

• **Insistant sur la notion de binôme, ce tutorat associe les artistes avec lesquels les administrateurs collaborent.** Ceux-ci devront donc impérativement être présents lors de quatre demi-journées collectives ainsi qu'à certains rendez-vous individuels en fonction des problématiques abordées et de l'actualité de la compagnie.

Un travail sera nécessaire entre chaque rendez-vous.

• L'administrateur(trice) s'engage à être présent(e) sur l'ensemble des dates proposées pour les sessions collectives et aux rendez-vous individuels dont les dates seront fixées avec les intervenantes.

• Le dispositif s'organise autour d'une alternance de rendez-vous collectifs d'une journée (durée : 6h) avec l'ensemble des participants et de rendez-vous individuels (durée : 3h), pour permettre de travailler sur les problématiques singulières rencontrées par chaque administrateur dans sa compagnie.

• Le tutorat se déroule sur une période de neuf mois, les rendez-vous sont répartis de janvier 2013 à octobre 2013, afin de suivre l'évolution des acquis et la mise en pratique des participants.

• Les rendez-vous collectifs se tiendront dans les locaux du Centre national du Théâtre (Paris 17e) et d'Arcadi (Paris 10e). Les rendez-vous individuels se tiendront dans différents lieux (locaux des partenaires, de la compagnie ou autre...).

• Financé par Arcadi et le CnT, le dispositif est gratuit pour ses participants.

• Le groupe sera constitué de huit administrateurs(trices) et/ou chargé(e)s de production.

Thématiques abordées et calendrier

L'ensemble des sessions sera animé par Frédérique Payn et Nathalie Untersinger.

- 1 / Ouverture du tutorat - Rendez-vous collectif en présence des administrateurs et des artistes / lundi 28 janvier 2013 / au CnT**
 - De 10h à 13h : **présentation du tutorat par ses partenaires** : Arcadi, Centre national du Théâtre, Frédérique Payn et Nathalie Untersinger, de 10h à 13h.
 - De 14h à 17h30 : **administrer une compagnie : le partage des rôles et des responsabilités.**
 - > Suivi d'un rendez-vous individuel avec l'administrateur et l'artiste en février.
- 2 / Les champs d'action et outils de l'administrateur / lundi 11 mars 2013 / de 10h à 13h et de 14h à 17h30 / au CnT**
 - Rendez-vous collectif avec les administrateurs.
 - > Suivi d'un rendez-vous individuel en mars.
- 3 / La formulation du projet artistique et les objectifs de diffusion / lundi 8 avril 2013 / de 10h à 13h et de 14h à 17h30 / au CnT**
 - De 10h à 13h : rendez-vous collectif avec les administrateurs et les artistes.
 - De 14h30 à 17h30 : rendez-vous collectif avec les administrateurs uniquement.
 - > Suivi d'un rendez-vous individuel en avril.
- 4 / La compagnie et ses partenaires : positionnement face au secteur professionnel / lundi 13 mai 2013 / de 10h à 13h et de 14h à 17h30 / à Arcadi**
 - De 10h à 13h : rendez-vous collectif avec les administrateurs : Connaître les partenaires institutionnels de la compagnie, les missions et champ d'action d'une institution régionale, Arcadi (ressources et financement), et nationale, le Centre national du Théâtre.
 - > Suivi d'un rendez-vous individuel en mai.
- 5 / Réflexion sur la structuration et le développement : hypothèses, scénarios et projection / lundi 24 juin 2013 / de 10h à 13h et de 14h à 17h30 / au CnT**
 - De 10h à 13h : rendez-vous collectif avec les administrateurs et les artistes.
 - De 14h30 à 17h30 : rendez-vous collectif avec les administrateurs uniquement.
 - > Suivi d'un rendez-vous individuel en juin.
- 6 / Bilan du tutorat / lundi 7 octobre 2013 / de 10h à 13h / au CnT**
 - Rendez-vous collectif avec les administrateurs et les artistes, Arcadi et le Centre national du Théâtre.

Modalités de participation

> Les candidatures seront examinées conjointement par Arcadi (mission accompagnement et service théâtre) et le CnT (pôle juridique).

> Faire parvenir :

- le curriculum vitae et la lettre de motivation de l'administrateur, ainsi qu'une fiche développant les modalités de collaboration avec la compagnie (ancienneté dans la compagnie, type de contrat de travail, volume horaire...) et les missions détaillées. Précisez si vous collaborez avec plusieurs compagnies et pourquoi vous postulez à ce tutorat aujourd'hui, avec cette compagnie précisément ;
- un courrier du directeur artistique précisant la façon dont il envisage sa participation et son investissement dans ce tutorat ;
- un document synthétique apportant des éléments d'information sur la compagnie : date de création et historique de la compagnie, projet artistique, structuration de l'équipe, partenaires, budget(s), ses spectacles (en création et en tournée), répartition en pourcentage des différentes activités de la compagnie (créations, actions artistiques, etc).

Date limite de réception des candidatures : vendredi 7 décembre 2012

Envoi, par mail uniquement, aux deux adresses suivantes :

Arcadi - pôle ressources - mission accompagnement : karen.benarouch@arcadi.fr

Centre national du Théâtre - pôle juridique : emilie.lethoer@cnt.asso.fr

Réponse aux candidats avant le 19 décembre 2012